

Directives :

- Ce formulaire de soumission de requête doit être rempli par l'organisation demandant une assistance technique au Centre-Réseau des technologies climatiques (CRTC) en collaboration avec l'entité nationale désignée (END) du pays en question
- Le formulaire doit être signé par l'entité nationale désignée. Veuillez consulter la liste des contacts mise à jour des END ici : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>
- Le formulaire peut être soumis sous forme de fichier Word contenant une signature numérique ou sous forme de fichier PDF signé et numérisé en combinaison avec un fichier Word non signé
- Pour les requêtes soumises par plusieurs pays, toutes les END des pays respectifs doivent signer des formulaires identiques avant la soumission officielle au CRTC
- Les END ont la possibilité de soumettre des requêtes au CRTC en collaboration avec les autorités nationales désignées pour le Fonds vert pour le climat (FVC) si elles ciblent le programme de préparation du FVC.

Pays requérant(s) :	Tunisie
Titre :	Etude de faisabilité Technico-économique pour la mise en place d'une centrale PV dans le cadre de décarbonation de l'activité d'Assainissement en Tunisie et d'amélioration de la qualité des eaux épurées destinées à la réutilisation.
Entité nationale désignée :	Ministère de l'Environnement (Centre Urbain Nord, Tunis) Fethi Bouzghaya, Directeur des dossiers planétaire, bf_fathy@yahoo.fr , ...
Organisation requérante :	Office National de l'Assainissement – Ministère de l'Environnement, Abdelmajid BETTAIEB, Président Directeur Général boc@onas.nat.tn 32, rue Hédi Noura, 1023 - Tunis - Tunisie

Objectif climatique :

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☒ Une combinaison de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de ces changements

Champ géographique :

- ☐ Niveau communautaire
- ☐ Sous-national
- ☒ National

☐ Multi-pays

Si la requête est au niveau infranational ou multinational, veuillez décrire des zones géographiques spécifiques (provinces, états, pays, régions, etc.).

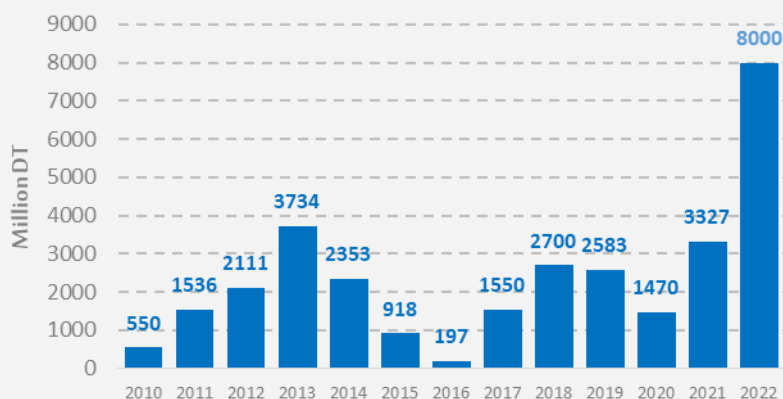
Énoncé du problème lié aux changements climatiques (jusqu'à une page) :

Cette section doit répondre à la question « quel est le problème ? » Veuillez résumer le problème lié aux changements climatiques et/ou aux impacts négatifs des changements climatiques dans le pays que la requête vise à résoudre :

Le secteur de l'énergie en Tunisie est confronté à une série de défis croissants, notamment en termes de sécurité d'approvisionnement, de soutenabilité financière et de durabilité sociale et environnementale. La baisse continue de la production des hydrocarbures, conjuguée à une demande d'énergie en constante augmentation, a conduit à un déficit énergétique structurel alarmant, représentant environ 57% de la demande en 2021 et risquant d'atteindre 95% d'ici 2035 si les tendances actuelles perdurent. La dépendance à l'égard du gaz naturel dans la production d'électricité aggrave la vulnérabilité du secteur. Sur le plan financier, les importations énergétiques accentuent le déséquilibre de la balance des paiements, tandis que les subventions énergétiques exercent une pression sur le budget de l'État. Alors qu'elles atteignaient en moyenne 2,1 % du PIB ces dix dernières années, elles ont bondi à 5,3 % en 2022. (15% des dépenses publiques en 2022)¹. Parallèlement, la précarité énergétique s'aggrave, amplifiant la vulnérabilité de la population en raison de la détérioration du pouvoir d'achat. Enfin, le secteur de l'énergie représente environ 60% des émissions nationales de gaz à effet de serre, ce qui souligne l'importance de sa contribution à la politique climatique du pays.

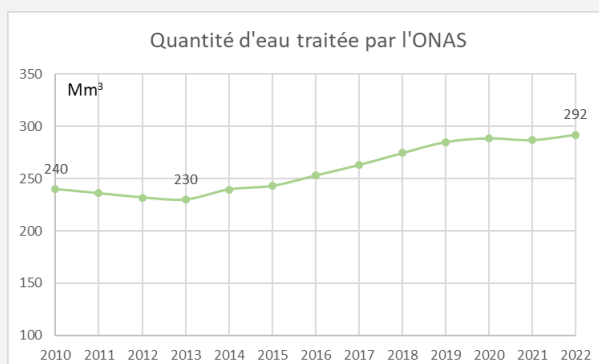
Pour remédier à cette situation alarmante, la Tunisie s'est engagée dans une nouvelle stratégie de transition énergétique à l'horizon 2035, qui vise à garantir à la Tunisie un approvisionnement énergétique sûr, accessible et abordable. Elle se concentre sur quatre objectifs principaux : la sécurité de l'approvisionnement énergétique, la décarbonation de l'économie, le développement économique et une transition socialement juste, inclusive et créatrice d'emplois et de richesses, en assurant l'égalité des genres. Pour atteindre ces objectifs, la stratégie prévoit de maîtriser la demande d'énergie primaire en réduisant de 30% d'ici 2030 et de 37% d'ici 2035, de renforcer les programmes d'énergies renouvelables (avec une capacité installée de 8350 MW d'énergies renouvelables d'ici 2035 pour la production d'électricité) et de favoriser le développement des nouvelles technologies de transition énergétique, notamment l'hydrogène vert. L'objectif du gouvernement de 35 pour cent d'énergie provenant de sources renouvelables est crucial non seulement pour la réduction des émissions mais également pour les objectifs de développement économique.

La figure ci-dessous montre l'évolution de la subvention allouée pour le secteur de l'énergie entre 2010 et 2022.



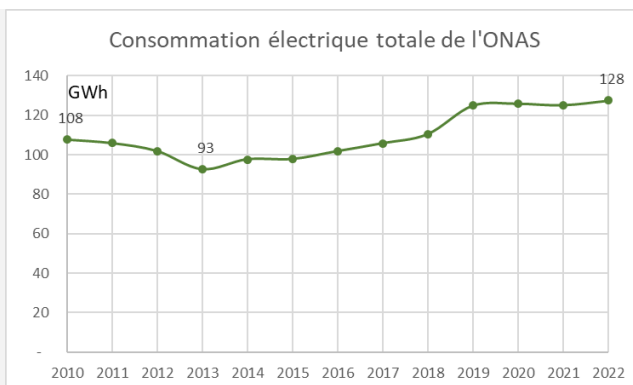
Le traitement des Eaux usées : une opération énergivore de plus en plus couteuse et indispensable pour faire face aux effets des changements climatiques

L'ONAS est l'opérateur unique de traitement des eaux usées domestique et industriel en Tunisie. L'ONAS exploite directement ou par l'intermédiaire des concessionnaires privé 125 stations d'épuration. Le réseau d'assainissement compte environ 18038 km équipé par 824 stations de pompages. Le volume d'eau traité par l'ONAS a évolué de 240 Mm³ en 2010 à environ 292 Mm³ en 2022, comme le montre le graphique suivant :

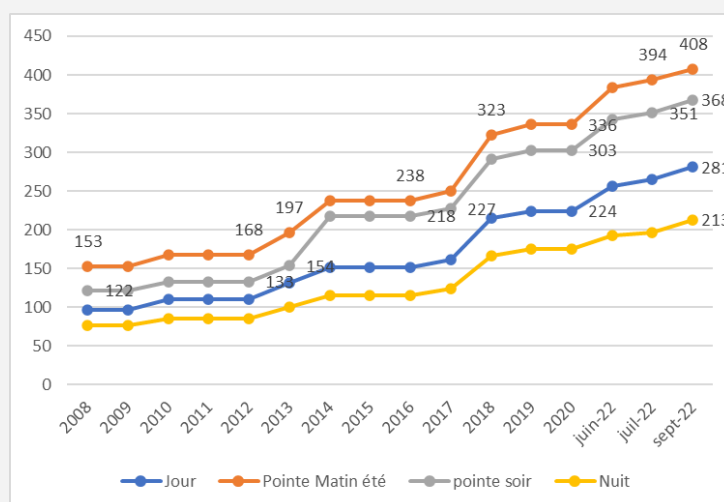


Le paysage énergétique de l'ONAS a subi des évolutions majeures ces dernières années, en raison de l'expansion continue des infrastructures et de l'effort accru dans le traitement et la valorisation des eaux usées conformément aux exigences des normes de qualités. Une analyse des chiffres montre une tendance à la hausse de la consommation électrique **qui a évolué d'environ 108 GWh en 2010 à 128 GWh en 2022**, avec une facture énergétique de 30 Millions DT.

Selon la stratégie eau 2050, à l'horizon 2050, la production d'eaux usées traitées pourrait atteindre 640 Mm³ par an, soit une augmentation de +106 % par rapport à la situation actuelle. **Le besoin énergétique évoluera en 2030 et peut atteindre les 240 GWh/an et qui sera doublée en 2050 et va atteindre 480 GWh.**



En outre, l'augmentation de la consommation électrique s'est accompagnée par une augmentation des tarifs de l'électricité qui représente aujourd'hui un lourd fardeau sur les équilibres financiers de l'ONAS. Ces tarifs continueront à évoluer dans le futur compte tenu de l'orientation vers la réduction de la subvention énergétique. La figure ci-dessous illustre l'augmentation des tarifs de l'électricité connectée au réseau MT utilisée essentiellement par l'ONAS pour le pompage et le traitement des eaux usées traitées



Evolution perpétuelle des tarifs de l'électricité

La question de recouvrement de ces coûts est cruciale pour l'ONAS car son déficit d'exploitation persiste depuis plusieurs années. Ces difficultés financières aboutissent à des tentatives de réduction des coûts liés à l'énergie en particulier, au détriment de la qualité des services d'assainissement

Le rôle du projet dans l'adaptation aux changements climatiques en Tunisie

Le recours aux énergies renouvelable et la réduction de la facture énergétique permettront d'allouer un budget supplémentaire pour l'amélioration de la qualité des eaux usées traitées et ainsi promouvoir la réutilisation des eaux traitées en irrigation qui représente un choix stratégique et qui vise à préserver les ressources limitées en eau de la Tunisie, par le recours aux ressources non conventionnelles.

La réutilisation des eaux usées traitées figure parmi les axes stratégiques et indispensables de la

Tunisie face aux changements climatiques dans sa CDN Actualisée, sa stratégie de transition bas carbone et résiliente aux CC 2050 et sa nouvelle stratégie du secteur de l'eau « Eau 20250 ».

Efforts passés et en cours visant à résoudre le problème (jusqu'à une demi-page) :

Cette section doit répondre à la question « qu'est-ce qui a été fait ou est actuellement fait pour résoudre le problème ? » Veuillez décrire les processus, projets ou initiatives passés et en cours mis en œuvre dans le pays ou la région pour s'attaquer au problème climatique tel que décrit ci-dessus.

le développement de l'EE et les énergies renouvelables a été identifié comme une mesure phare d'atténuation dans la première CDN ainsi que dans sa version actualisée de 2021. Il s'agit notamment des deux actions suivantes :

- Mise en place de systèmes photovoltaïques pour l'autoconsommation
- Amélioration de l'efficacité énergétique et mise en place d'unités de cogénération (production de l'électricité et de la chaleur à partir de la valorisation du biogaz dans 22 stations d'épuration)

Dans ce cadre, l'ONAS a déjà commencé par :

- la mise en œuvre de deux projets pilotes de PV pour l'autoconsommation, dans 2 régions différentes du pays afin d'identifier la rentabilité de la technologie,
- Réalisation d'un audit énergétique dans quelques installations du parc d'assainissement
- La mise en œuvre d'un programme d'efficacité énergétique comprenant la réalisation de quelques mesures d'efficacité énergétique (changement des variateurs de vitesse, remplacement des équipements énergivores, remplacement de l'aération de surface par l'aération à fines bulles, le contrôle automatique des procédés d'épuration ...) ainsi que l'installation d'une unité PV sur le site d'une station d'épuration de 1100 KWc de capacité.
- Adoption et validation d'un plan d'action de maîtrise de l'énergie avec signature d'un contrat programme avec l'ANME (Agence Nationale de Maitrise de l'Energie)

Obstacles technologiques² spécifiques (jusqu'à une page) :

Cette section doit répondre aux questions « quels sont les obstacles technologiques qui entravent les efforts nationaux décrits ci-dessus » et « comment l'assistance technique du CRTC complètera-t-elle ces efforts ? » Sur la base de l'énoncé du problème et en tenant compte des efforts existants décrits ci-dessus, veuillez décrire les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par le requérant pour identifier, évaluer ou déployer la ou les technologies climatiques dans le but de répondre à l'énoncé du problème. Les obstacles décrits doivent entrer dans le cadre de l'assistance technique du CRTC demandée (décrite dans la section ci-dessous).

² « **Tout équipement, toute technique, toute connaissance pratique et toute compétence** nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques » (Rapport spécial sur le transfert de technologie, GIEC, 2000)

Contribution au programme de travail 2023-2027 :

Conformément au 3e programme de travail du CRTC³, veuillez indiquer le domaine de transformation du système, les principaux catalyseurs et les thèmes intersectoriels liés à la requête :

Domaines de transformation du système (obligatoire)

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☒ Nexus eau-
énergie-alimentation | ☐ Mobilité durable | ☒ Systèmes
énergétiques | ☐ Bâtiments et
infrastructures |
| ☐ Commerce et
industrie | | | |

Activateurs de clés (facultatif)

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ☒ Systèmes
nationaux
d'innovation | ☐ Numérisation |
|---|---------------------------------------|

Thèmes transversaux (facultatif)

- | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| ☐ Genre | ☐ Jeunesse | ☐ Peuples autochtones |
|--------------------------------|-----------------------------------|--|

Secteurs :

Veuillez indiquer les principaux secteurs liés à la requête :

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ Zones littorales | ☐ Alerte rapide et
évaluation
environnementale | ☐ Santé humaine | ☐ Infrastructure et
urbanisme |
| ☐ Milieu marin et
pêche | ☒ Eau | ☐ Agriculture | ☐ Fixation du
carbone |
| ☐ Efficacité
énergétique | ☐ Sylviculture | ☐ Industrie | ☒ Énergies
Renouvelables |
| ☐ Transport | ☒ Gestion des
déchets | | |

Veuillez ajouter d'autres secteurs pertinents :

³ <https://www.ctc-n.org/resources/ctcn-third-programme-work-2023-2027>

Assistance technique demandée (jusqu'à une page) :

Sur la base de l'énoncé du problème, des efforts passés/en cours et des obstacles technologiques, veuillez décrire l'assistance technique demandée. L'assistance technique doit clairement contribuer à l'atténuation ou à l'adaptation aux changements climatiques, comme décrit dans l'énoncé du problème, et contribuer à surmonter les obstacles technologiques spécifiques. Pour plus d'informations sur les options en matière de technologies climatiques, veuillez consulter le site web du CRTC et la base de données de l'OMPI sur les technologies vertes.

Dans le cadre d'un champ d'application clairement défini, la description de l'assistance technique doit être structurée comme suit :

- Objectif global
- Groupes d'activités envisagés dans le cadre de l'assistance technique
- Produits envisagés dans le cadre de l'assistance technique.

Veuillez noter que le CRTC facilite l'assistance technique et n'est pas un mécanisme de financement de projet.

Il s'agit d'une étude de faisabilité technico-économique pour la réalisation d'une centrale PV dans un but de décarboniser l'activité d'assainissement et contribuer l'amélioration de la qualité des eaux épurées destinées à la réutilisation

Cette étude permettra de réaliser :

1. Analyse détaillée des besoins énergétiques des infrastructures d'assainissement, incluant la collecte et l'analyse des données d'exploitation des stations d'épurations et de pompage.

2. Etude technique d'un système PV collectif (choix du site, choix technologique, dimensionnement de l'installation, estimation de la production, Génie civil, structure et raccordement au réseau électrique ...) pour couvrir les besoins actuels ainsi que les besoins futures engendrés par l'extension de l'activité et l'adoption du traitement complémentaire des eaux épurées afin promouvoir et diversifier leur réutilisation.

3. Etude économique et financière : Une proposition d'un montage financier adéquat pour le financement et la mise en œuvre du projet avec identification des sources de financement (public/privé, subventions, prêts verts ...)

Le développement d'un plan financier pour la mise en œuvre du projet avec une évaluation des CAPEX et OPEX.

4. Evaluation des impacts environnementaux, climatiques et socio-économiques, notamment réduction des GES, résilience hydrique, sur la biodiversité, création d'emplois, Analyse de genre/évaluation de l'impact sur le genre ...

5. Synthèse et Décision

6. Préparation de la note conceptuelle du projet : pour le FVC ou tout autre mécanisme de

financement selon le montage financier proposé par l'étude

Cette étude, d'un coût estimatif de l'ordre de 120 mille euro, a pour objectif de valider la viabilité du projet et confirmer sa bancabilité.

Calendrier prévu :

Veuillez indiquer la durée prévue de l'assistance technique demandée. Veuillez noter que l'assistance technique du CRTC a généralement une durée de 15 mois, mais qu'elle peut varier en fonction de l'étendue des activités.

La durée prévue pour la réalisation de cette étude de faisabilité technico-économique est estimée à **5 mois**.

Bénéfices attendus de l'assistance technique en termes de genre et autres :

Veuillez décrire les activités liées au genre ainsi que les avantages connexes attendus (par exemple, biodiversité, aspects économiques, sociaux, culturels, etc.) qui sont susceptibles d'être générés à la suite de l'assistance technique.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les directives sur le site Web du CRTC à l'adresse : <https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development>

De plus amples informations sur le genre peuvent être consultées sur le site web du CRTC à l'adresse : <https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>

Activités de suivi prévues après l'achèvement de cette assistance technique :

Veuillez décrire l'utilisation future prévue des produits et des livrables de cette assistance technique, une fois la mise en œuvre du CRTC achevée. Par exemple, quelles organisations ou intervenants utiliseront les extrants de l'assistance technique une fois qu'elle sera terminée, à quelles fins, à quelle échelle et dans quelle portée les extrants et les livraisons seront appliqués, quand et quelles seront les prochaines étapes entreprises, quelles options existent pour intensifier les résultats, quel financement pourrait être obtenu, etc.

Intervenants clés :

Veuillez énumérer les parties prenantes qui seront impliquées dans la mise en œuvre de l'assistance technique du CRTC demandée et décrire leur rôle au cours de la mise en œuvre (par exemple, les agences gouvernementales et les ministères, les établissements universitaires et les universités, le secteur privé, les organisations communautaires, la société civile, etc.).

Parties prenantes	Rôle d'appui à la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	

Organisation requérante	
Veuillez ajouter autant de parties prenantes et de lignes que nécessaire.	

Alignement sur les priorités nationales (jusqu'à 2 000 caractères, espaces compris) :

Veuillez décrire comment l'assistance technique est cohérente vis-à-vis des priorités nationales en matière de climat telles que : Contribution Déterminée au niveau National, plans nationaux de développement, plans de réduction de la pauvreté, évaluations des besoins technologiques (y compris si cette requête se réfère à des technologies prioritaires dans les plans d'action technologique), stratégies de développement à long terme à faibles émissions, plans nationaux d'adaptation, programme national du FVC, stratégies et plans sectoriels, etc.

Cette étude de faisabilité technico-économique facilitera l'accès aux financements nécessaires à la mise en œuvre du projet de décarbonation des activités d'assainissement et d'amélioration de la qualité des eaux épurées, en parfaite cohérence avec les politiques nationales suivantes :

- La CDN de la Tunisie visant à réduire les émissions des GES dans les deux secteurs de l'énergie et de l'assainissement
- La CDN de la Tunisie visant des objectifs ambitieux en matière d'adaptation et de renforcement de la résilience dans le secteur des ressources en eau,
- Le Plan d'action pour la mise en œuvre de la CDN révisée et validé en 2023
- La stratégie nationale de transition énergétique 2035 qui vise à augmenter la part des énergies renouvelable dans le mix énergétique tunisien à 35% en 2030.
- La Stratégie de développement neutre en carbone et résilient au CC à l'horizon 2050,
- Le projet s'inscrit également dans les objectifs prioritaires de la Vision et stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie « EAU 2050 » validée en 2023 et le Plan Directeur National « Water Reuse 2050 ».

Document de référence (veuillez inclure la date du document)	Extrait (veuillez inclure le chapitre, le numéro de page, etc.).
CDN actualisée 2021 ¹	Un alignement et une contribution directs à la mise en œuvre des CDN sont nécessaires pour toutes les assistances techniques du CRTC. Veuillez inclure une référence directe au document INDC/NDC (chapitre, numéro de page, etc.). - Page 22 : engagement de mise en place de systèmes PV - Page 62 : Priorité 2, mesure 3 et 8 : (Résilience hydrique, Priorité 2 : Massifier l'utilisation maîtrisée des eaux non conventionnelles pour faire face la raréfaction de la ressource sous effet du changement climatique, Mesure 8 : Équipement des stations de pompage des PPI/EUT par l'énergie photovoltaïque)

Évaluation des besoins technologiques	Travaux en cours du TNA V (2025-2027) : Résultat de la 1 ^{ère} phase option retenue (ADAPTATION/ Secteur EAU) : la Réutilisation sécurisée et à haute valeur ajoutée des eaux usées traitées
Plans nationaux d'adaptation	En cours d'élaboration
Programme Pays du FVC	
La Stratégies Nationale de développement neutre en carbone et résilient au CC 2050 ²	Page 77-79 , chapitre 5 Page 103, chapitre 6 Page 130, chapitre 7 Page 139, chapitre 8
La stratégie énergétique de la Tunisie à l'horizon 2035 ³	
La stratégie Eau 2050 ⁴	
Le plan directeur Reuse 2050 ⁵	

Développement de la requête (jusqu'à 2 000 caractères espaces compris) :

Veuillez décrire comment la requête a été élaborée au niveau national et le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant de la soumettre (qui a lancé le processus, qui étaient les parties prenantes impliquées et quels étaient leurs rôles ?) et décrire les consultations ou autres réunions qui ont eu lieu pour élaborer et sélectionner cette requête, etc.

La promotion de l'activité du CTCN au niveau de la Tunisie ainsi que la participation très intense des différents organismes nationaux Tunisiens aux niveaux des séminaires ou des forums du CRTC confère à ces organismes une bonne compréhension et assimilation du rôle du CRTC dans l'opération du transfert des technologies envers les pays en développement et partie de la CCNUCC. En effet, suite à une réunion entre l'END et des représentant de l'ONAS ayant expliqué un besoin immédiat pour le développement d'une étude de faisabilité technico-économique dans le cadre du projet de la mise en place d'une centrale PV dans le cadre de décarbonation de l'activité d'Assainissement en Tunisie. Sachant que cette demande cadre bien avec les orientations nationales (CDN, EBT, stratégies eau..) d'une part, et d'autre part avec les priorités dy CRTC, la requête a été développée en étroite collaboration entre l'END et l'ONAS.

Documents de référence et autres informations pertinentes pour la requête :

- Veuillez énumérer tous les documents pertinents qui aideront le CRTC à analyser le contexte de la requête et les priorités nationales. Veuillez noter que tous les documents énumérés/fournis doivent être mentionnés dans cette requête dans la ou les sections pertinentes et que leurs liens avec la requête doivent être clairement indiqués. Pour chaque document, veuillez fournir des liens Web (si disponibles) ou le joindre au formulaire de soumission. Veuillez ajouter toutes autres informations utiles au besoin.
- Veuillez indiquer si cette requête a été élaborée avec le soutien de l'incubateur de requêtes du CRTC.

1. <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/Tunisia%20Update%20NDC-french.pdf>

2. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Strat%C3%A9gie%20de%20d%C3%A9veloppement%20neutre%20en%20carbone%20et%20r%C3%A9silient%20-%20Tunisie.pdf>
3. https://www.energiemines.gov.tn/fileadmin/docs-u1/synth%C3%A8se_strat%C3%A9gie_2035.pdf
4. <https://www.onagri.nat.tn/uploads/secteur-eau/2.pdf>
5. https://www.onagri.nat.tn/blog_det/fr/27

Cette requête a été élaborée avec le soutien de l'incubateur de requêtes du CRTC ????????????????

FACULTATIF : Liens avec la préparation et l'appui à la préparation du Fonds vert pour le climat

Le CRTC collabore avec le FVC afin de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement qui traitent du changement climatique et de ses effets, notamment en fournissant une préparation et un appui à la préparation directement aux pays par le biais de leurs autorités nationales désignées pour le FVC. Ces actions sont conformes aux orientations du Conseil du FVC (Décision B.14/02) et de la CCNUCC, en particulier les paragraphes 4 et 7 de 14/CP.22 qui traitent des liens entre la technologie et les mécanismes financiers⁴.

Le CRTC met donc en œuvre une partie de son assistance technique en utilisant les fonds de préparation du FVC accessibles via l'autorité nationale désignée du pays. Toute demande de soutien du FVC, y compris le montant du soutien fourni, est soumise aux conditions générales du FVC et doit être élaborée en collaboration avec l'autorité nationale désignée.

Veuillez indiquer si cette requête a été identifiée comme provisoirement éligible par l'autorité nationale désignée pour être considérée comme un soutien à la préparation du FVC.

☒ **Engagement préliminaire** : L'autorité nationale désignée pour le FVC du pays requérant a été engagée dans la conception de cette requête et l'autorité nationale désignée sera impliquée dans le processus ultérieur menant à un accord officiel pour accéder au soutien à la préparation du FVC.

☒ **Engagement avancé (préféré)** : L'autorité nationale désignée pour le FVC du pays requérant a été directement impliquée dans la conception de cette requête et est cosignataire de cette requête, la signature indiquant un accord provisoire pour utiliser les fonds nationaux de préparation pour soutenir la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'autorité nationale désignée :

Date :

Signature :

Suivi et impact de l'assistance :

En signant cette requête, j'affirme que des processus sont en place dans le pays pour suivre et évaluer

⁴ Veuillez consulter:

https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf

l'assistance technique fournie par le CRTC. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CRTC et qu'ils seront utilisés dans le pays pour surveiller la mise en œuvre de l'assistance technique conformément aux procédures standard du CRTC. Cela inclut l'engagement actif en tant qu'END avec le principal promoteur / bénéficiaire du projet dans des réunions régulières de pilotage du projet.

Je comprends qu'après l'achèvement de l'assistance demandée, je soutiendrai les efforts du CRTC pour mesurer le succès et les effets du soutien fourni, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays. Cela inclut la soumission du formulaire de retour d'information de l'END et du formulaire de post-mise en œuvre.

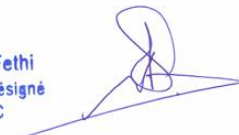
Signature :

Nom de l'END : Fethi Bouzghaya

Date : 05 Octobre 2026

Signature :

BOUZGHAYA Fethi
Entité Nationale Désignée
pour le CRTC



LE FORMULAIRE REMPLI DOIT ÊTRE ENVOYÉ AU CTCN@UNEP.ORG

Le CRTC est disponible pour répondre à toutes les questions et fournir des conseils sur le processus de requête.